

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 4 avril 2022

N° CP-2022-4-12-21

N° applicatif 2993

12^{ème} Commission

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

Service instructeur

Service partenariats et territoires rhénans

Service consulté

APPLICATION NUMERIQUE RELATIVE AU FRANCHISSEMENT DES FRONTIERES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EN VUE DE COFINANCER DES POSTES DANS LES INFOBEST VOGELGRUN-BREISACH ET PALMRAIN

Résumé : Dans le cadre du développement d'une application numérique sur le franchissement des frontières mise en ligne sous l'égide de la Collectivité européenne d'Alsace le 9 novembre dernier, il est proposé de cofinancer la prolongation de deux postes supplémentaires au sein, d'une part, de l'INFOBEST Vogelgrun-Breisach et, d'autre part, de l'INFOBEST Palmrain, instances d'information et de conseil sur les questions transfrontalières au service des citoyens. Ces subventions de fonctionnement s'élèvent à 16 000 € pour l'INFOBEST Vogelgrun-Breisach et à 15 000 € pour l'INFOBEST Palmrain.

Face à la recrudescence de questions posées par les usagers français, allemands et suisses du réseau des quatre instances d'information et de conseil INFOBEST, la Collectivité européenne d'Alsace a promu la mise en place d'une application informatique renseignant sur les conditions de franchissement des frontières (cf. délibération n° CP-2021-8-6-3 du 20 septembre 2021).

Mise en ligne le 9 novembre dernier, l'application recensait plus de 135 000 connexions début février 2022, signe d'un besoin important d'information. L'INFOBEST Vogelgrun-Breisach et l'INFOBEST Palmrain ont activement participé aux travaux de lancement et sont désormais concernées par les mises à jour des informations y figurant.

Bien qu'à terme cet outil permettra un gain de temps pour les équipes INFOBEST, son développement entraîne, lui aussi, une surcharge de travail, car cela nécessite :

- une activité importante de coordination avec les autres INFOBEST ;
- un temps conséquent pour alimenter et réactualiser l'outil.

1) Situation à l'INFOBEST Vogelgrun-Breisach

En 2020, l'équipe a traité 4 342 demandes :

- 97 % des demandes provenaient de personnes privées ;
- 69 % des demandes provenaient de Français ;
- Comme chaque année, les thématiques des demandes étaient très variées et ont exigé un large champ de compétences : COVID, retraite/rente, impôts, emploi-chômage prestations familiales, assurance maladie, droit du travail...

Les activités de l'INFOBEST Vogelgrun-Breisach étaient menées jusque-là par une équipe de 5 personnes représentant 3,8 ETP : 1 chargée d'accueil, 1 assistante et 3 chargés de mission. L'équipe en place dans la structure a subi une surcharge de travail depuis plusieurs années, surcharge renforcée par la pandémie de COVID.

Dans ce contexte, le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald et le Regierungspräsidium Freiburg (RPF) ont mis à disposition des fonds dès 2021 (respectivement 15 000 € et 30 000 €) pour le financement d'un poste de chargé de mission supplémentaire à 60 %, sur une durée d'un an, du 15 novembre 2021 au 15 novembre 2022. Le RPF est l'employeur de ce poste supplémentaire.

Les deux collectivités allemandes ont sollicité la Collectivité européenne d'Alsace, la Région Grand Est et la Communauté de Communes Pays Rhin-Breisach pour un cofinancement qui permettrait de prolonger la durée de ce contrat.

Actuellement, la Collectivité européenne d'Alsace finance l'INFOBEST Vogelgrun-Breisach à hauteur de 27 700 € annuels versés à la Communauté de Communes Pays Rhin-Breisach (convention de financement 2022-2024).

Il est proposé que la Collectivité européenne d'Alsace participe au cofinancement de la prolongation du poste pris en charge par le RPF, par une subvention de fonctionnement à hauteur de 16 000 €. La participation de la Région Grand Est s'élève à 6 000 €. Ces cofinancements permettront une prolongation du poste sur une durée de 6 mois, soit jusqu'au 15 mai 2023.

2) Situation à l'INFOBEST Palmrain

En 2020, l'équipe a traité 4 252 demandes :

- 45% provenaient d'utilisateurs français ;
- En raison des conditions sanitaires, les demandes par courriels ont augmenté de 40% ;
- Comme à l'INFOBEST Vogelgrun-Breisach, les thématiques des demandes étaient très variées et ont exigé un large champ de compétences : COVID, retraite, impôts, emploi-chômage, prestations familiales, assurance maladie, droit du travail etc. En somme, les questions spéciales liées au COVID-19 ont représenté 20% des demandes.

Les activités de l'INFOBEST Palmrain étaient assurées jusqu'en 2019 par une équipe de 4 personnes (4 ETP) : une assistante et trois chargés de missions. Tout comme l'INFOBEST Vogelgrun-Breisach, l'équipe subit une surcharge de travail depuis plusieurs années, davantage renforcée par la pandémie.

Dans ce contexte, le Regierungspräsidium Freiburg a mis à disposition des fonds (70 000 €) pour financer un poste de chargée de mission en communication supplémentaire à temps complet pendant un an, de décembre 2020 à décembre 2021. En 2021, 35% du temps de travail lié au poste était consacré à l'animation et à la mise en réseau du réseau INFOBEST, notamment de l'outil numérique de franchissement des frontières.

En mai 2021, le RPF a sollicité la Collectivité européenne d'Alsace pour un cofinancement afin de prolonger le contrat de la chargée de mission en communication jusqu'à la fin de l'année 2022.

Actuellement, la Collectivité européenne d'Alsace finance l'INFOBEST Palmrain à hauteur de 53 100 € annuels, sous forme du salaire du chargé de mission français et d'une subvention en numéraire versée à la Regio Basiliensis (convention de financement 2020-2022).

Il est proposé que la Collectivité européenne d'Alsace participe au cofinancement de la prolongation du poste pris en charge par le RPF, par une subvention de fonctionnement à hauteur de 15 000 €. La participation de la Région Grand Est s'élève à 8 000 €. Ce cofinancement permettra une prolongation du poste sur une durée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2022.

Les cofinancements des postes supplémentaires dans les différents INFOBESTs étaient déjà prévus au plan de financement de l'outil numérique figurant dans le rapport n°CP-2021-8-6-3 du 20 septembre 2021. Le passage des subventions individuelles s'étale sur plusieurs mois en raison de la nécessité de caler les modalités de versement propres à chaque instance.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant maximum de 16 000 € au Regierungspräsidium Freiburg en vue du financement de la prolongation d'un poste supplémentaire pour renforcer l'équipe en place à l'INFOBEST Vogelgrun/Breisach et, en particulier, contribuer à mettre en œuvre l'outil numérique sur le franchissement des frontières ;
- De prélever les crédits nécessaires sur l'opération P0510010 (imputation NATANA 904-65-657382-048) et de verser la subvention de fonctionnement au Regierungspräsidium Freiburg, employeur pour ce poste supplémentaire, selon les modalités suivantes par dérogation au règlement budgétaire et financier: 4 175 € en 2022 et le solde de 11 825 € en 2023 ;
- D'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant maximum de 15 000 € au Regierungspräsidium Freiburg en vue du financement de la prolongation d'un poste supplémentaire pour renforcer l'équipe en place à l'INFOBEST Palmrain et, en particulier, contribuer à mettre en œuvre l'outil numérique sur le franchissement des frontières ;

- De prélever les crédits nécessaires sur l'opération P0500002 (imputation NATANA 904-65-657382-048) et de verser la subvention de fonctionnement au Regierungspräsidium Freiburg, employeur pour ce poste supplémentaire, en une fois, en 2022 selon les modalités prévues par le règlement budgétaire et financier.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY